



**Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement
tenue le mardi 25 juin 2019 à 19 h
Centre communautaire Elgar (260, rue Elgar)**

PRÉSENCES :

Monsieur le maire Jean-François Parenteau, Maire d'arrondissement
Madame la conseillère Marie-Josée Parent, Conseillère de la ville
Monsieur le conseiller Sterling Downey, Conseiller de la ville
Madame la conseillère Marie-Andrée Mauger, Conseillère d'arrondissement
Madame la conseillère Véronique Tremblay, Conseillère d'arrondissement
Monsieur le conseiller Luc Gagnon, Conseiller d'arrondissement
Monsieur le conseiller Pierre L'Heureux, Conseiller d'arrondissement

AUTRES PRÉSENCES :

Madame Diane Garand, secrétaire d'arrondissement par intérim
Madame Diane Vallée, directrice de projet
Madame Marlène Gagnon, chef de division, Sports, loisirs et développement social
Monsieur Stéphane Bernaquez, directeur de l'Aménagement urbain et des services
aux entreprises
Monsieur Jean Cardin, directeur, Direction adjointe des projets d'infrastructure
et du génie municipal
Monsieur Gaston Poirier, chef de section, Travaux publics

CA19 210156

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par la conseillère Marie-Andrée Mauger

appuyé par le conseiller Pierre L'Heureux

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

d'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement du mardi 25 juin 2019.

10.01

CA19 210157

**Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement tenue
le 4 juin 2019**

Il est proposé par le conseiller Luc Gagnon

appuyé par la conseillère Véronique Tremblay

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

que le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement tenue le 4 juin 2019 soit par les présentes approuvé, copie en ayant été préalablement distribuée à chacun des membres du conseil d'arrondissement.

10.02

CA19 210157.1

PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

La période de questions débute à 19 h 15 pour se terminer à 21 h 25; 29 personnes sont entendues.

1. Dépôt, par M. Gaspard Fauteux, d'une pétition relative au Golf écologique de Verdun;
2. Dépôt, par Mme France Mailhot, d'une demande concernant le stationnement sur la rue du Grand Duc;
3. Dépôt, par Mme Lydie D'Amours Tremblay d'une proposition relative au projet d'habitation communautaire à Verdun (Coopérative d'habitation Les Toits partagés);
4. Dépôt, par Mme Laurence Dauphinais, d'un document relatif aux inquiétudes liées au projet de démolition du bâtiment situé aux 49 à 51, rue Gordon.

COMMUNICATION DES CONSEILLERS AU PUBLIC

Les conseillers qui le souhaitent s'expriment sur les sujets de leur choix.

À 21 h 50, le maire Jean-François Parenteau indique la suspension de la séance.

À 22 h 00, la séance reprend.

CA19 210158

Déclaration sur l'inclusion et l'intégration de logements sociaux et abordables dans le développement de l'Île-des-Sœurs

Attendu que depuis 2005, la Stratégie d'inclusion de la Ville de Montréal vise à assurer la mixité du tissu socioéconomique montréalais;

Attendu qu'en 2015, certains paramètres de la Stratégie ont été mis à jour afin de soumettre les promoteurs à un plus grand nombre de conditions les obligeant à contribuer à la création de logements sociaux et abordables;

Attendu que l'arrondissement de Verdun s'est doté, en 2016, d'un Plan d'action local pour améliorer l'offre et l'accès à des logements abordables dont les objectifs d'inclusion visent tous les projets résidentiels dérogatoires;

Attendu que le Plan d'action local pour améliorer l'offre et l'accès à des logements abordables mise sur une sensibilisation auprès des promoteurs quant à l'importance de la mixité socioéconomique;

Attendu que la Ville de Montréal a déposé son nouveau *Règlement pour une métropole mixte* visant, pour tous les projets de cinq unités et plus, à inclure des logements sociaux, abordables et familiaux sur site, contribuer financièrement à un fonds central ou de céder un terrain privé à ces fins;

Attendu que ce nouveau règlement n'entrera en vigueur qu'en 2021;

Attendu que les logements sociaux et abordables permettent d'assurer une rétention des citoyens plus vulnérables et des familles sur le territoire verdunois, contribuant ainsi à la qualité de vie urbaine, à la diversification commerciale et contribuent à équilibrer le marché immobilier;

Attendu que l'on retrouve sur le territoire de l'Ile-des-Sœurs les derniers grands terrains sur lesquels des projets d'envergure peuvent être construits;

Attendu que les résidents de l'arrondissement de Verdun attendent de leurs concitoyens corporatifs qu'ils participent au développement social de la communauté en démontrant une sensibilité pour l'enjeu du logement abordable ainsi que de la rétention des familles et des résidents vulnérables;

Il est proposé par le conseiller Pierre L'Heureux

appuyé par

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

que l'arrondissement de Verdun encourage les promoteurs immobiliers actifs dans l'ensemble de son territoire, notamment sur l'Ile-des-Sœurs, à démontrer leur solidarité envers la communauté verdunoise en contribuant dès maintenant, dans le cadre de tout nouveau projet, dérogatoire ou de plein droit, aux nouvelles règles du Règlement pour une métropole mixte, qui a été adopté par le comité exécutif de Montréal.

10.05

CA19 210159

Approuver la mission muséale de la Maison Nivard-De Saint-Dizier, musée et site archéologique. (1198054007)

Il est proposé par la conseillère Marie-Andrée Mauger

appuyé par la conseillère Marie-Josée Parent

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

d'approuver la mission muséale de la Maison Nivard-De Saint-Dizier, musée et site archéologique.

12.01 1198054007

CA19 210160

Approuver l'adhésion de la Maison Nivard-De Saint-Dizier, musée et site archéologique, au Code de déontologie de la Société des musées du Québec. (1198054008)

Il est proposé par la conseillère Marie-Andrée Mauger

appuyé par la conseillère Marie-Josée Parent

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

d'approuver l'adhésion de la Maison Nivard-De Saint-Dizier, musée et site archéologique, au Code de déontologie de la Société des musées du Québec.

12.02 1198054008

CA19 210161

Approuver la Politique éducative de la Maison Nivard-De Saint-Dizier, musée et site archéologique. (1198054009)

Il est proposé par la conseillère Marie-Andrée Mauger

appuyé par la conseillère Marie-Josée Parent

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

d'approuver la Politique éducative de la Maison Nivard-De Saint-Dizier, musée et site archéologique.

12.03 1198054009

CA19 210162

Autoriser la prolongation du contrat de la firme *Axia Services* pour un service de gardiennage, pour une période d'un an, du 1^{er} août 2019 au 31 juillet 2020 / Autoriser une augmentation maximale du contrat de 5 202,62 \$ / Autoriser une dépense maximale de 253 722,23 \$ - Appel d'offres public 17-16096 (4 soumissionnaires). (1192198009)

Il est proposé par la conseillère Marie-Andrée Mauger

appuyé par la conseillère Marie-Josée Parent

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

1. d'autoriser la prolongation du contrat de la *firme Axia Services* octroyé en 2017 au montant de 243 316,99 \$, plus bas soumissionnaire conforme, conformément aux documents de l'appel d'offres public 17-16096 (4 soumissionnaires);
2. d'autoriser une augmentation maximale du contrat de 5 202,62 \$;
3. d'autoriser une dépense maximale de 253 722,23 \$ pour un service de gardiennage d'une durée d'un an;
4. d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

20.01 1192198009

CA19 210163

Autoriser une dépense additionnelle de 545 640,47 \$, taxes et contingences incluses, afin d'augmenter le contrat octroyé à *H2D inc.* pour l'aménagement d'une plage aux abords du fleuve dans l'arrondissement de Verdun (partie terrestre), majorant ainsi le montant total du contrat de 2 952 124,87 \$ à 3 497 765,34 \$. (1173461009)

Il est proposé par la conseillère Marie-Andrée Mauger

appuyé par la conseillère Marie-Josée Parent

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

1. d'autoriser une dépense additionnelle de 545 640,47 \$, taxes incluses, afin d'augmenter le contrat octroyé à *H2D inc.* pour l'aménagement d'une plage aux abords du fleuve dans l'arrondissement de Verdun (partie terrestre), majorant ainsi le montant total du contrat de 2 952 124,87 \$ à 3 497 765,34 \$;

2. d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel. Cette dépense additionnelle sera entièrement assumée par l'arrondissement de Verdun.

20.02 1173461009

CA19 210164

Accorder une contribution financière exceptionnelle et non récurrente de 5 000 \$ à l'organisme *Centre communautaire des aînés de Verdun*, afin de permettre l'embauche d'un aide-cuisinier. (1194637009)

Il est proposé par la conseillère Marie-Andrée Mauger

appuyé par la conseillère Véronique Tremblay

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

1. d'autoriser une contribution financière exceptionnelle et non récurrente de 5 000 \$ à l'organisme *Centre communautaire des aînés de Verdun*, afin de permettre l'embauche d'un aide-cuisinier;
2. d'imputer cette dépense selon les informations inscrites au sommaire décisionnel.

20.03 1194637009

CA19 210165

Accorder un soutien financier de 31 113 \$ à la *Concertation en développement social de Verdun (CDSV)* pour l'année 2019, conformément au cadre de référence de l'Initiative montréalaise de soutien au développement social local / Approuver le projet de convention à cet effet. (1192586005)

Il est proposé par la conseillère Marie-Andrée Mauger

appuyé par la conseillère Véronique Tremblay

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

1. d'accorder une contribution financière de 31 113 \$ pour l'année 2019 à la *Concertation en développement social de Verdun*, conformément aux paramètres de l'Initiative montréalaise de soutien au développement social local;
2. d'autoriser le versement de 31 113 \$ à la *Concertation en développement social de Verdun* à cet effet;
3. d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel;
4. d'approuver le projet de convention;
5. de mandater madame Nicole Ollivier, directrice de la Culture, des sports, des loisirs et du développement social, pour signer ladite convention et tout autre document pertinent pour et au nom de la Ville de Montréal, arrondissement de Verdun, ainsi que pour s'assurer du respect des conditions précitées et de la bonne utilisation des fonds octroyés.

20.04 1192586005

CA19 210166

Octroyer un contrat à la firme *Eurovia Québec Construction inc.* pour la reconstruction de trottoirs, de pavage et des travaux divers effectués sur différentes rues dans l'arrondissement de Verdun en 2019 - Dépense totale de 803 352,95 \$, contingences, taxes et frais incidents inclus - Appel d'offres public S19-018 (2 soumissionnaires). (1194422011)

Il est proposé par la conseillère Marie-Andrée Mauger

appuyé par la conseillère Véronique Tremblay

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

1. d'autoriser une dépense de 803 352,95 \$, contingences et taxes incluses, afin d'octroyer un contrat pour la reconstruction de trottoirs, de pavage et travaux divers sur différentes rues dans l'arrondissement de Verdun au cours de l'année 2019;
2. d'octroyer le contrat à la firme *Eurovia Québec Construction inc.*, plus bas soumissionnaire conforme, à cette fin, conformément aux documents de l'appel d'offres public portant le numéro S19-018 (2 soumissionnaires);
3. d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel, après avoir opéré le virement requis, le cas échéant.

20.05 1194422011

CA19 210167

Dépôt des rapports budgétaires, pour la période de mai 2019. (1197148013)

Il est proposé par la conseillère Marie-Andrée Mauger

appuyé par la conseillère Véronique Tremblay

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

d'accepter le dépôt, par la Division des ressources financières, des rapports budgétaires pour la période de mai 2019.

30.01 1197148013

CA19 210168

Dépôt des listes de virements de crédits du budget de fonctionnement et du budget triennal d'immobilisations, pour la période de mai 2019. (1197148015)

Il est proposé par la conseillère Marie-Andrée Mauger

appuyé par la conseillère Véronique Tremblay

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

d'autoriser le dépôt des listes de virements de crédits du budget de fonctionnement et du budget triennal d'immobilisations (PTI), pour la période de mai 2019.

30.02 1197148015

CA19 210169

Dépôt des listes des bons de commande approuvés ainsi que les listes des factures non associées à un bon de commande, pour la période de mai 2019. (1197148014)

Il est proposé par la conseillère Marie-Andrée Mauger

appuyé par la conseillère Marie-Josée Parent

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

d'accepter le dépôt des listes des bons de commande approuvés ainsi que les listes des factures non associées à un bon de commande, pour la période de mai 2019.

30.03 1197148014

CA19 210170

Dépôt de la liste des décisions déléguées prises par la Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises (DAUSE), pour la période du 1^{er} au 31 mai 2019. (1190357009)

Il est proposé par la conseillère Marie-Andrée Mauger

appuyé par la conseillère Marie-Josée Parent

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

de déposer, pour information, la liste des décisions déléguées prises par la Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises (DAUSE), pour la période du 1^{er} au 31 mai 2019, en vertu du *Règlement RCA17 210005 intitulé Règlement modifiant le Règlement intérieur du conseil d'arrondissement sur la délégation de pouvoirs aux fonctionnaires (RCA17 210005)* », tel qu'amendé.

30.04 1190357009

CA19 210171

Ratifier la dépense totale relative au déplacement de M. Jean-François Parenteau, maire de l'arrondissement de Verdun, du 30 mai au 2 juin 2019, à Québec, dans le cadre du Congrès annuel et salon professionnel 2019 de la Fédération canadienne des municipalités (FCM). Montant : 2 389,18 \$. (1191398001)

Il est proposé par la conseillère Marie-Andrée Mauger

appuyé par la conseillère Marie-Josée Parent

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

- 1 de ratifier la dépense de 2 389,18 \$ relative au déplacement de M. Jean-François Parenteau, maire de l'arrondissement de Verdun, du 30 mai au 2 juin 2019, à Québec, dans le cadre du *Congrès annuel et salon professionnel 2019 de la Fédération canadienne des municipalités (FCM)*;
2. d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

30.05 1191398001

CA19 210172

Approuver les ententes concernant la perception des tarifs d'inscription pour les activités de loisirs à intervenir entre la Ville de Montréal, arrondissement de Verdun, et les organismes *Ateliers beaux-arts du rivage*, *Groupe animation* et *Les amateurs du baseball mineur de Verdun* / Approuver le paiement de la perception des tarifs d'inscription et les frais administratifs inhérents / Mandater madame Marlène Gagnon pour signer lesdites ententes. (1194536001)

Il est proposé par la conseillère Marie-Andrée Mauger

appuyé par la conseillère Marie-Josée Parent

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

1. d'approuver les ententes concernant la perception des tarifs d'inscription pour les activités de loisirs à intervenir entre la Ville de Montréal, arrondissement de Verdun, et les organismes *Ateliers Beaux-arts*, *Groupe Animation* et *Les Amateurs du baseball mineur de Verdun*;
2. d'approuver le paiement de la perception des tarifs d'inscription moins les frais administratifs aux organismes mentionnés;
3. de mandater madame Marlène Gagnon pour signer lesdites ententes;

Le tout conformément aux informations inscrites au sommaire décisionnel.

30.06 1194536001

CA19 210173

Demander au comité exécutif de modifier le budget de la Ville, en conformité avec l'article 144 de la *Charte de la Ville de Montréal*, afin de tenir compte de la réception par l'arrondissement d'une somme de 5 000 \$ du programme *Bilan Projet: Plaisirs actifs de Sports, loisirs de L'île de Montréal* pour l'achat de matériel de sports en plein air / Autoriser l'utilisation de ce montant supplémentaire pour l'achat de matériel de sports en plein air / Augmenter l'enveloppe budgétaire de 2019 de l'arrondissement de Verdun / Transférer la somme de 5 000 \$ dans le budget de la Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social / Informer le comité exécutif et le trésorier de la Ville de Montréal, et ce, après l'adoption de la résolution du conseil l'arrondissement de Verdun. (1194637007)

Il est proposé par la conseillère Marie-Andrée Mauger

appuyé par la conseillère Marie-Josée Parent

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

1. de demander au comité exécutif de modifier le budget de la Ville, en conformité avec l'article 144 de la *Charte de la Ville de Montréal*, afin de tenir compte de la réception, par l'arrondissement, d'une somme de 5 000 \$ du programme *Bilan Projet: Plaisirs actifs de Sports, loisirs et L'île de Montréal* pour l'achat de matériel de sports en plein air;
2. d'autoriser l'utilisation de ce montant supplémentaire pour l'achat de matériel de sports en plein air;
3. d'augmenter l'enveloppe budgétaire de 2019 de l'arrondissement de Verdun;
4. de transférer la somme de 5 000 \$ dans le budget de la Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social;

5. d'informer le comité exécutif et le trésorier de la Ville de Montréal, et ce, après l'adoption de la résolution du conseil l'arrondissement de Verdun;
6. Le tout selon les informations financières inscrites au sommaire.

30.07 1194637007

CA19 210174

Autoriser la vente aux enchères des biens laissés sur la voie publique, et ce, pour des évictions ayant eu lieu entre le 20 décembre 2018 et le 2 mai 2019 inclusivement. (1196960002)

ATTENDU QUE nous aurons en entreposage des biens non réclamés et abandonnés depuis plus de soixante (60) jours, à la date prévue de la tenue de la vente aux enchères;

ATTENDU QUE le Code civil et la Charte de la Ville permettent que des biens non réclamés et abandonnés en notre possession depuis plus de soixante (60) jours soient vendus aux enchères;

ATTENDU QUE le conseil municipal, à son assemblée de septembre 2003, a adopté la résolution numéro CM03 0761 déléguant aux conseils d'arrondissement le pouvoir de se départir des biens laissés ou oubliés sur la voie publique, lesquels sont en leur possession depuis plus de soixante (60) jours.

Il est proposé par la conseillère Marie-Andrée Mauger

appuyé par la conseillère Marie-Josée Parent

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

1. d'autoriser la vente aux enchères, laquelle se tiendra le ou vers le 25 juillet 2019, des biens laissés sur la voie publique et abandonnés à la suite de l'éviction ayant eu lieu aux endroits suivants :

Adresse d'éviction	Date d'éviction
5440, rue Bannantyne, app. 1	20 décembre 2018
580, place de la Fontaine, suite 1B	25 janvier 2019
429, 4e Avenue	31 janvier 2019
550, rue Hickson	3 avril 2019
3777, rue Wellington	12 avril 2019
242, 3e Avenue	18 avril 2019
849, rue Osborne	24 avril 2019
798, rue Osborne	2 mai 2019

2. et de retenir les services d'un huissier, afin de procéder à la vente aux enchères.

30.08 1196960002

CA19 210175

Demande d'approbation par plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) afin de permettre l'agrandissement en cour arrière, ainsi que l'ajout d'une construction hors-toit au bâtiment situé au 51, rue Gordon. (1193203009)

Il est proposé par le conseiller Sterling Downey

appuyé par la conseillère Marie-Josée Parent

ET RÉSOLU :

d'approuver, conformément à la sous-section 10 de la section 1 du chapitre 9 du Règlement de zonage n° 1700 tel qu'amendé, les plans, les élévations et les coupes, pages A000, A100 à A102, A201, A203, A300 et A301; préparés par Yannick Laurin, architecte (la SHED architecture), déposés, estampillés et datés du 5 juin 2019 par la Division de l'urbanisme, afin de permettre la transformation et l'agrandissement du bâtiment résidentiel situé au 51, rue Gordon, à la condition suivante :

- de conserver les arbres actuels dans la cour avant.

VOTE

Votent contre: le maire Jean-François Parenteau, Parent, Downey, Gagnon, Mauger, L'Heureux, Tremblay

PROPOSITION REJETÉE

40.01 1193203009

CA19 210176

Demande d'approbation par plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) afin de permettre l'agrandissement en cour arrière du bâtiment situé au 417, rue de la Prunelle. (1193203010)

Il est proposé par le conseiller Sterling Downey

appuyé par la conseillère Marie-Josée Parent

ET RÉSOLU :

d'approuver, conformément à la sous-section 10 de la section 1 du chapitre 9 du Règlement de zonage n° 1700 tel qu'amendé, les plans, les élévations et les coupes, pages 1.1, 2.0 à 2.3, 3.1 à 3.4 et 4.1; préparés par Jean Gagnier, architecte (les architectes Gagnier · Villeneuve), déposés, estampillés et datés du 5 juin 2019 par la Division de l'urbanisme, afin de permettre la transformation et l'agrandissement du bâtiment résidentiel situé au 417, rue de la Prunelle.

VOTE

Votent en faveur: le maire Jean-François Parenteau, les conseillères Marie-Josée Parent, Marie-Andrée Mauger et Véronique Tremblay, les conseillers Sterling Downey et Pierre L'Heureux,

Vote contre: le conseiller Luc Gagnon

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ.

40.02 1193203010

CA19 210177

Demande d'approbation par plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) afin de permettre des rénovations du bâtiment situé au 3000, boulevard Gaétan-Laberge (École Monseigneur-Richard). (1193203012)

Il est proposé par le conseiller Sterling Downey

appuyé par la conseillère Marie-Josée Parent

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

d'approuver, conformément aux sous-sections 16 et 25 de la section 1 du chapitre 9 du Règlement de zonage n° 1700 tel qu'amendé, les plans, les élévations et les spécifications de fenêtres, pages A-001, A-251 à A-253, A-400, A-401 et A-550 à A-552; préparés par Audrey Patenaude et Étienne Taillefer, architectes (mdtp · atelier d'architecture), déposés, estampillés et datés du 10 juin 2019 par la Division de l'urbanisme, afin de permettre les travaux de rénovation du bâtiment situé au 3000, boulevard Gaétan-Laberge.

40.03 1193203012

CA19 210178

Demande d'approbation par plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) afin de permettre l'agrandissement en façade du bâtiment situé aux 3975 à 3979, rue Wellington. (1193203011)

En considérant la recommandation du CCU, ainsi que les critères applicables des PIIA, notamment les alinéas i), iii) et iv) du paragraphe c) de l'article 363.8 et ceux des paragraphes a) et b) de l'article 363.78;

Il est proposé par le conseiller Sterling Downey

appuyé par la conseillère Marie-Josée Parent

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

de refuser, conformément aux sous-sections 10 et 29 de la section 1 du chapitre 9 du Règlement de zonage n° 1700 tel qu'amendé, les plans, les élévations et les coupes, pages A-00 à A-02, AD-20, A-20, A-30 et A-80; préparés par Mourad Bendjennet, architecte (ædifix architecture), déposés, estampillés et datés du 7 juin 2019 par la Division de l'urbanisme, accompagnant une demande de permis de transformation et d'agrandissement de la façade commerciale du bâtiment situé aux 3975 à 3979, rue Wellington.

40.04 1193203011

CA19 210179

Avis de motion et dépôt - Règlement autorisant l'occupation du rez-de-chaussée et de l'étage du bâtiment situé au 5171, rue de Verdun, à des fins de garderie. (1195291001)

AVIS DE MOTION ET DÉPÔT D'UN PROJET DE RÈGLEMENT

Avis de motion est donné par le conseiller Sterling Downey de l'inscription pour adoption à une séance subséquente du conseil d'arrondissement du règlement intitulé « Règlement autorisant l'occupation du rez-de-chaussée et de l'étage du bâtiment situé au 5171, rue de Verdun, à des fins de garderie », lequel est déposé avec le dossier décisionnel.

VOTE

Votent en faveur: le maire Jean-François Parenteau, les conseillères Marie-Josée Parent, Marie-Andrée Mauger et Véronique Tremblay, les conseillers Sterling Downey et Pierre L'Heureux

Vote contre: le conseiller Luc Gagnon

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

40.05 1195291001

CA19 210180

Adoption - Règlement RCA18 210003-1 modifiant le Règlement sur les tarifs (exercice financier 2019). (1198054006)

Vu l'avis de motion donné du Règlement modifiant le Règlement sur les tarifs (exercice financier 2019) (RCA19 210003) de Verdun à la séance du conseil d'arrondissement du 4 juin 2019 par sa résolution CA19 210145;

Vu le dépôt du projet de règlement intitulé Règlement modifiant le Règlement sur les tarifs (exercice financier 2019) (RCA19 210003) de Verdun à la séance du conseil d'arrondissement du 2 avril 2019 par sa résolution CA19 210145;

Attendu qu'une copie du règlement et du dossier décisionnel ont été distribués aux membres du conseil plus de 72 heures avant la séance et qu'aucun changement n'y a été apporté;

Attendu que l'objet de ce règlement est détaillé au règlement et au dossier décisionnel;

Il est proposé par le conseiller Luc Gagnon

appuyé par le conseiller Pierre L'Heureux

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

d'adopter le Règlement RCA18 210003-1 modifiant *le Règlement sur les tarifs (exercice financier 2019) (RCA19 210003)*.

40.06 1198054006

CA19 210181

Ordonnances relatives à divers événements publics. (1195114001)

Il est proposé par le conseiller Luc Gagnon

appuyé par le conseiller Pierre L'Heureux

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

1. d'approuver la dérogation quant à la tarification;
2. d'approuver la réservation et la période d'utilisation d'espaces de stationnement;
3. d'édicter les ordonnances nécessaires relatives à la tenue des événements publics mentionnés en pièce jointe.

En vertu des règlements suivants :

- Règlement sur la propreté, les nuisances et les parcs de l'arrondissement de Verdun (RCA10 210012, article 48);

- Règlement concernant l'occupation du domaine public (1516);
- Règlement sur les tarifs (RCA18 210003) et son annexe C;
- Règlement sur les commerces ou ventes temporaires (1735);
- Règlement sur la circulation et le stationnement RCA06 210012.

40.07 1195114001

CA19 210182

Prolonger, jusqu'au 3 septembre 2019, l'autorisation accordée au *CRT Construction inc.* pour la réalisation des travaux de construction d'une canalisation en tunnel pour la protection de l'alimentation en eau brute, d'un atelier et d'un bâtiment administratif de l'usine Atwater, les soirs et fins de semaine, selon un horaire entre 7 h et 23 h, du lundi au dimanche / Édicter les ordonnances à cet effet. (1186972002)

Il est proposé par le conseiller Luc Gagnon

appuyé par le conseiller Pierre L'Heureux

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

1. de prolonger l'autorisation faite à *CRT Construction inc.*, de réaliser des travaux de construction les soirs et fins de semaine, selon l'horaire de travail suivant :

du lundi au dimanche, entre 7 h et 23 h, avec travaux légers le dimanche matin (sans camionnage lourd ou bétonnières afin de réduire les nuisances sonores), le tout dans le cadre du projet de construction d'une canalisation en tunnel pour la protection de l'alimentation en eau brute, incluant la construction d'un atelier et bâtiment administratif, de l'Usine Atwater.

Cette autorisation sera effective dès mercredi 26 juin 2019, et ce jusqu'au 3 septembre 2019 inclusivement et pourra être révoquée en tout temps sur avis de 48 heures d'ici là.

2. d'édicter les ordonnances à cet effet.

40.08 1186972002

CA19 210183

Demande d'approbation par plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) afin de permettre l'aménagement d'une surface de jeux pour une école primaire de 10 classes dans le bâtiment situé au 14, place du Commerce - lot 1 860 759. (1195291004)

Il est proposé par le conseiller Luc Gagnon

appuyé par le conseiller Pierre L'Heureux

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

d'approuver, en vertu des objectifs et critères prévus à l'article 363.44 du Règlement de zonage n°1700, le plan d'aménagement de la cour d'école située au 14, place du Commerce, préparé par BC2, firme conseil, déposé, estampillé et daté du 19 juin 2019, par la Division de l'urbanisme, accompagnant une demande de permis – lot 1 860 759.

40.09 1195291004

CA19 210184

Désignation d'une mairesse suppléante de l'arrondissement pour les mois de septembre, octobre, novembre et décembre 2019. (1192678004)

Il est proposé par la conseillère Marie-Josée Parent

appuyé par la conseillère Véronique Tremblay

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

que la conseillère Marie-Andrée Mauger soit désignée comme mairesse suppléante de l'arrondissement pour les mois de septembre, octobre, novembre et décembre 2019.

51.01 1192678004

CA19 210185

Dépôt de l'Avis sur la participation des jeunes Verdunois aux instances de l'arrondissement et des recommandations émises par le Conseil jeunesse de Verdun / Dépôt de la réponse du Conseil d'arrondissement à l'avis du Conseil jeunesse de Verdun. (1192586004)

Il est proposé par la conseillère Marie-Josée Parent

appuyé par la conseillère Véronique Tremblay

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

1. de prendre acte du dépôt de l'*Avis sur la participation des jeunes Verdunois aux instances de l'arrondissement* et des recommandations émises par le Conseil jeunesse de Verdun;
2. de prendre acte du dépôt de la réponse du Conseil d'arrondissement à l'avis du Conseil jeunesse de Verdun.

60.01 1192586004

CA19 210186

Dépôt des comptes rendus adoptés par les membres du Comité consultatif d'urbanisme (CCU), et ce, pour les séances tenues les 14 et 21 mai 2019. (11903577010)

Il est proposé par la conseillère Marie-Josée Parent

appuyé par la conseillère Véronique Tremblay

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

de déposer les comptes rendus adoptés par les membres du Comité consultatif d'urbanisme (CCU), et ce, pour les séances tenues les 14 et 21 mai 2019, à l'arrondissement de Verdun.

60.02 1190357010

SECONDE PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Les personnes qui demandent à se faire entendre sont entendues.

70.01

Levée de la séance

Il est proposé par le conseiller Sterling Downey

appuyé par le maire Jean-François Parenteau

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

que la séance soit levée à 22 h 35.

70.02

JEAN-FRANÇOIS PARENTEAU
MAIRE D'ARRONDISSEMENT

DIANE GARAND
SECRÉTAIRE D'ARRONDISSEMENT
PAR INTÉRIM